

# Démarches & infos scolaires

Inscriptions scolaires 2021/2022 :



## [Formulaire inscription scolaire 2021-2022](#)

1 fichier·s 242.75 KB

[Télécharger](#)



## [Note d'inscription scolaire 2021 2022](#)

1 fichier·s 202.06 KB

[Télécharger](#)

---

**Transport scolaire :**

**2021, démarches pour vous inscrire, sur le territoire Vallée Dordogne Forêt Bessède..**

Mise en place d'une plateforme d'inscription par la Région.

Vous pouvez désormais inscrire vos enfants en ligne .

[Inscriptions aux transports scolaires](#)

C'est un procédé simple, rapide et le paiement en ligne est sécurisé.

En quelques minutes, l'inscription sera enregistrée et votre dossier traité dans les meilleurs délais.

**Attention:** Après l'inscription en ligne, merci de bien vouloir déposer une photo de votre enfant à la Communauté de communes pour valider votre dossier



## [Horaires bus RPI Siorac\\_Coux 2020-2021](#)

1 fichier·s 108.43 KB

[Télécharger](#)

---

### **Inscriptions : avant le 20/07/2020**

Respectez obligatoirement cette date pour éviter les frais supplémentaires de 15€ par dossier !

**Où inscrivez votre enfant :**

À la Communauté de Communes

Vallée Dordogne Forêt Bessède, sans oublier la photo d'identité .

**La communauté de communes  
vous accueille :**

Avenue de Sarlat,  
24220 SAINT CYPRIEN

**du lundi au vendredi :**

**8 h 30 à 12 h – 13 h 30 à 16 h 30**

Tél : 05 53 28 66 00

lydie.guillemin@ccvdfb.fr

---

## Restauration scolaire



Menus équilibrés et variés, produits de qualité, recettes cuisinées « maison », éveil aux goûts, hygiène stricte, lutte anti-gaspi... sont les principaux ingrédients d'une restauration collective de qualité.

**C'est dans cet esprit que sont concoctés des menus 100% Bio**, une semaine par mois.

**Envie de voir ce que les cuisiniers mijotent pour nos enfants cette semaine ? [Cliquer ici](#)**

---

## Mise en place d'une tarification modulée pour les restaurants scolaires dès Septembre 2019.

La volonté de la communauté de communes est d'améliorer l'accessibilité des services publics scolaires en tenant compte de la situation des foyers les plus modestes.

Lors de la séance du 27 juin 2019, les élus communautaires ont adopté une tarification modulée basée sur les quotients familiaux applicable dès la rentrée 2019.

Info spéciale facturation pour le mois de Mars :  
En ces temps particuliers, seule la semaine du 9 au 13 mars vous sera facturée.

Info spéciale facturation début avril :

Les prélèvements d'avril correspondent à la facturation cantine du mois de février

Toutes les infos sur la note adressée aux parents d'élèves :



## [Tarifs restauration scolaire 2019-2020](#)

1 fichier·s 203.34 KB

[Télécharger](#)

---

## Règlement intérieur Cantine Scolaire

[Règlement intérieur cantine 2019-2020](#)

---

Marion CHROBACK

Chef de service

Permanences : Lundi au vendredi : 8h30-17h mercredi :  
8h30-12h30

05 53 28 66 00

06 49 99 00 72

